CLAY SHORT TERM BONDS « SURPERFORMER LE MARCHÉ MONÉTAIRE DANS LA DURÉE, 2 ANS MINIMUM » MARS 2025

PROFIL DE GESTION

Clay Short Term Bonds est un fonds obligataire court terme, européen, flexible. Son objectif est de réaliser une performance nette de frais supérieure à celle de son indice de référence (Ester capitalisé +1%) sur une durée de placement supérieure à 2 ans, grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire, s'exposant à l'évolution des marchés de taux de la zone Euro. La stratégie d'investissement du fonds repose sur une gestion en deux étapes : une allocation d'actifs à l'intérieur de l'univers d'investissement suivie d'une sélection rigoureuse de titres axée majoritairement sur des stratégies de portage.
L'univers d'investissement du fonds est constitué pour 90% à 100% de l'actif de l'ensemble des produits de taux euros au sens large (produits monétaires, obligations de toutes natures, souveraines et privées, obligations convertibles et dérivés simples).
Le niveau de notation moyen des émetteurs pourra aller jusqu'à BB- (référence S&P).
L'exposition aux titres souverains et notés Investment Grade pourra aller jusqu'à 100% de l'actif, les titres dits haut rendement pourront représenter un maximum de 90% de l'actif, tandis que les émetteurs non notés ne dépasseront pas 40% de l'actif. L'exposition au risque action, bornée à 10% sera essentiellement indirecte (obligations convertibles, produits mixtes et dérivés simples). La sensibilité moyenne du fonds sera comprise entre 0 et 3.
Cette stratégie combine ainsi un savoir-faire en matière d'allocation d'actifs au sein du monde obligataire et une expertise sur la sélection d'obligations européennes.

CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN / Code Bloomberg	LU1399084224 / CLSTBER LX Equity
Date de création	12 avril 2017
Gérants	Lucile Combe, Antoine Blanc
Horizon de placement	Supérieur à 2 ans
Dépositaire / Valorisateur	Caceis Luxembourg
Valorisation / Centralisation des ordres	Quotidienne / Jour (J) avant 11 heures
Affectation des résultats	Capitalisation
Forme Juridique	Compartiment de la SICAV Clay Funds, UCIT V
Frais d'entrée / de sortie	Néant
Frais de gestion	0,70% TTC
Frais administratifs	0,20% TTC Maximum
Commission de performance	10% TTC de la performance annuelle nette de frais du compartiment au delà de celle de l'indice de référence*

PERFORMANCES (NETTES DE FRAIS)

Quantalys

31 mars 2025

Valeur Liquidative (en €)	**1048,66**	**VL d'origine - 12 avril 2017**			**1000**	
Actif Net (M€)	**30,12 M€**					
Performances annuelles	**YTD**	**2024**	**2023**	**2022**	**2021**	**2020**
Fonds	0,15%	3,57%	4,27%	-6,25%	1,91%	-1,24%
Indice de référence*	0,92%	4,79%	4,30%	1,08%	0,52%	0,55%
Performances cumulées	**1 mois**	**3 mois**	**6 mois**	**1 an**	**3 ans**	**5 ans**
Fonds	-0,65%	0,15%	0,84%	3,20%	3,94%	10,99%
Indice de référence*	0,30%	0,92%	1,99%	4,48%	11,35%	12,52%

* indice de référence : Ester Capitalisé +1%

SFDR 8

PRI Principles for Responsible Investment

Clay Asset Management est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps

PROFIL DE RISQUE

	1 an	Création
Volatilité annualisée	1,24%	2,83%
Taux sans risque (Ester capitalisé)	3,25%	5,63%
Ratio de Sharpe	-0,04	-0,27

Indicateur de risque SRI

1	**2**	3	4	5	6	7

A risque plus faible — A risque plus élevé

(1) : Toutes les données sont présentées au 31 mars 2025

Sauf erreur ou omission. LIRE ATTENTIVEMENT LE DICI ET LE PROSPECTUS DE L'OPCVM AVANT TOUT INVESTISSEMENT. La décision d'investissement doit tenir compte de toutes les caractéristiques, objectifs et risques de l'OPCVM. Lire attentivement la dernière page. Sources : CLAY AM, REUTERS, BLOOMBERG.

CLAY SHORT TERM BONDS « SURPERFORMER LE MARCHÉ MONÉTAIRE DANS LA DURÉE, 2 ANS MINIMUM » MARS 2025

COMMENTAIRE DE GESTION

Malgré une nette surperformance sur leurs pairs américains, les marchés d'actifs risqués européens n'ont pas résisté aux premières annonces de droits de douane par Donald Trump à compter de la mi-mars. L'indice Euro Stoxx 50 a ainsi cédé 3,84% sur le mois. L'approche et la crainte du « Libération Day » le 2 avril ont également entrainé plus d'aversion au risque. En toute logique, les marges de crédit des dettes des entreprises privées se sont également tendues, progressant de près de 40 pbs pour le segment à haut rendement à 5 ans. Dans le même temps, si les taux américains sont restés stables, les taux souverains européens et notamment allemands ont fortement progressé sur le mois, de 33 pbs. Si l'annonce d'un plan de défense européen de 800 mds et le vote d'un plan de relance de 500 mds d'euros en Allemagne, avec un amendement de la règle du frein à l'endettement sont une excellente nouvelle pour la croissance européenne, la perspective de leur financement a pesé sur les taux souverains européens à long terme. La banque centrale européenne a cependant poursuivi son cycle de baisse des taux en mars et devrait continuer en 2025.

Ce contexte n'a pas été porteur pour le compartiment Clay Short Term Bonds qui a subi la double peine de la hausse des rendements d'Etats et des marges de crédit des entreprises. Nous considérons cependant que la progression des taux souverains allemands a été excessive et nous maintenons l'essentiel de nos positions. Du coté des dettes d'entreprises nous avons profité des tensions et d'un marché primaire actif pour entrer des Fnac 29, des OVH 31, des HLD 30, des Seché Environnement 30 et des Eramet 26. Les Crédit Agricole 25 et les Santander 25 ont été remboursées à maturité.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE (1)

Obligations	103,45%
Etats Zone Euro	12,40%
Financières	17,40%
Corporate (h. financières)	73,64%
Dont Convertibles	*5,04%*
OPCVM / Autres	0,00%
Trésorerie et Assimilées	1,69%
Dont OPCVM	*0,00%*
Sensibilité actions du fonds via les OC et dérivés	0,24%

RÉPARTITION PAR RATING ** (1)

Trésorerie et Assimilées	1,69%	50,56%
Investment Grade	48,87%	
High Yield		42,11%
Non noté		7,34%

** Rating S&P - Source Bloomberg

DONNÉES FONDAMENTALES (1)

Du	
Se	
Ta	
*	
No	1
Nombre d'émetteurs	49

PRINCIPAUX TITRES (1)

Allemagne - Futures Bund	5,13%
Espagne 3,45% 2034	4,76%
Allemagne 2,2% 2034	3,21%
Espagne 2,5% 2027	2,73%
Accor 7,25% Perp.	2,72%
Fnac 0,25% 2025	2,64%

EXPOSITION GÉOGRAPHIQUE (1)

France	56,79%
Allemagne	11,35%
Espagne	7,24%
Pays-Bas	6,53%
Italie	3,39%
Belgique	2,32%
Luxembourg	2,29%
Suède	1,85%
Royaume-Uni	1,64%
Portugal	1,43%
Suisse	1,29%

RÉPARTITION SECTORIELLE (EN %) (1)

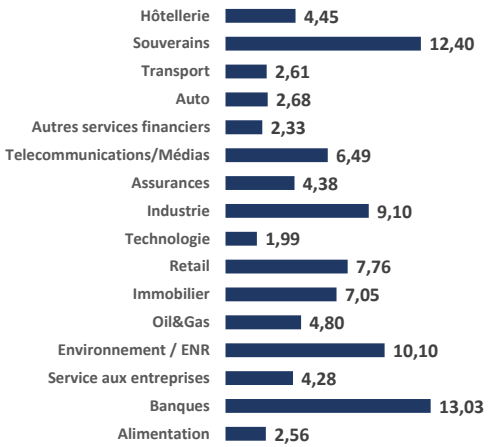

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU PORTEFEUILLE (1)

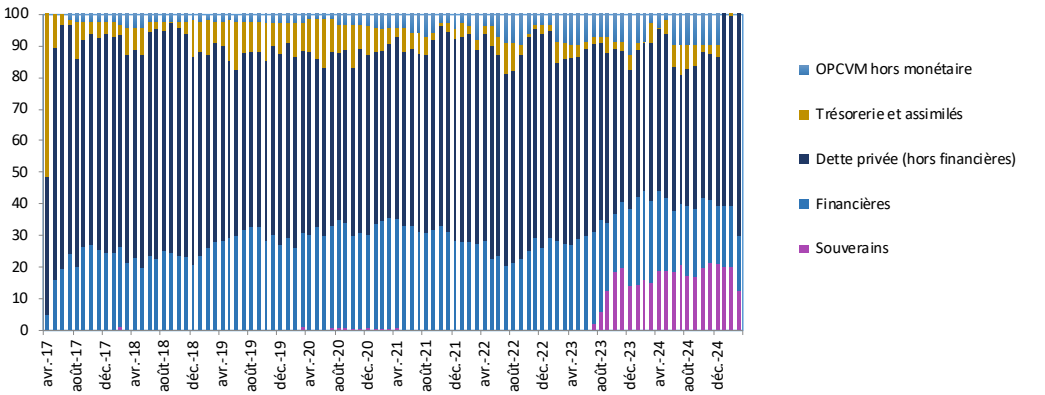

(1) : Toutes les données sont présentées au 31 mars 2025

Sauf erreur ou omission. LIRE ATTENTIVEMENT LE DICI ET LE PROSPECTUS DE L'OPCVM AVANT TOUT INVESTISSEMENT. La décision d'investissement doit tenir compte de toutes les caractéristiques, objectifs et risques de l'OPCVM. Lire attentivement la dernière page. Sources : CLAY AM, REUTERS, BLOOMBERG.

AVERTISSEMENT

Ce document non contractuel est établi par CLAY AM. Réalisé dans un but d'information uniquement, il ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation. CLAY AM rappelle que préalablement à tout investissement, il est nécessaire de se rapprocher de son conseil pour s'assurer de l'adéquation du produit en fonction de sa situation, de son profil et de ses objectifs. Les opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de CLAY AM à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le compartiment présenté est exposé à différents risques et notamment à un risque de perte en capital. Le fonds peut être investi dans des OPC gérés par Clay AM ainsi que dans des certificats pour lesquels Clay AM est rémunéré en tant que conseil. Les informations légales concernant les OPC sont disponibles sur demande auprès de la société ou sur le site Internet www.clay-am.com. Les informations contenues dans ce support sont issues de sources considérées comme fiables, à sa date d'édition.

La souscription des parts du Fonds est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « US Person » dans les conditions prévues par le prospectus du Fonds. Par ailleurs, compte tenu des dispositions du règlement UE N° 833/2014, la souscription des parts/ actions de l'ensemble des fonds gérés par CLAY ASSET MANAGEMENT est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.